

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue mercredi, le 11e jour du mois de mars 2015 à 20h00 et à laquelle étaient présents :

- Monsieur Jacques Délisle, maire
- Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse
- Monsieur Ronald Lécuyer, maire
- Monsieur Clément Lemieux
- Monsieur Drew Somerville, maire
- Monsieur Robert Duteau, maire
- Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire
- Monsieur Normand Lefebvre, maire
- Monsieur Daniel Lussier, maire
- Madame Lise Trottier, mairesse

Le Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville siégeant avec quorum sous la présidence de Monsieur Paul Viau, maire et préfet.

Madame Nicole Inkel, directrice générale et secrétaire-trésorière était présente, de même que quelques citoyens.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-03-29

Il est proposé par M. Jacques Délisle, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert, tel que reproduit ci-dessous:

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Acceptation du procès-verbal - Séance ordinaire du 11 février 2015
- 3.0 Acceptation des comptes à payer
- 4.0 Période de question(s) sur l'ordre du jour
- 5.0 Dossiers Politique Nationale de la ruralité (pacte rural)
 - 5.1 Rapport annuel d'activités 2014
 - 5.2 Rapport final des engagements financiers (MAMOT) 2007-2014
 - 5.3 Bilan de l'activité publique de participation citoyenne 2014 (politique 2014-2024)
 - 5.4 Plan d'action 2015 (Politique nationale de la ruralité 2014-2024)
- 6.0 Demande d'aide financière Pacte rural
 - 6.1 Coop de solidarité-santé Hemmingford et région
(Démarrage de services en santé de la Coop Hemmingford et région)
 - 6.2 Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville
(Equipements de la compétition d'athlètes de force Louis-Cyr 2015)
- 7.0 Travaux piste cyclable Sentier du Paysan
 - 7.1 Attestation du Rapport de réalisation au MTQ
- 8.0 Rapport de réalisations 2014 – Programme d'aide financière aux MRC
- 9.0 Schéma couverture de risques en incendie
 - 9.1 Dépôt du plan d'actions 2014 (rapport annuel de l'an 2 du SCRI)
 - 9.2 Dossier formation des pompiers
- 10.0 Cours d'eau Gibeault-Delisle
 - 10.1 Rapport de la rencontre des intéressés
 - 10.2 Autorisation de travaux
 - 10.3 Résultats des soumissions et octroi de contrat
- 11.0 SADR – demande de modification municipalité Saint-Michel
- 12.0 Information sur les saines habitudes de vie et politique familiale municipale
Carrefour action municipale et famille
- 13.0 Rencontre avec le CLD – 18 mars 2015
- 14.0 Agente de développement rural – congé de maternité (juin 2015)
- 15.0 Demande pour un stage en urbanisme – Alexandre Hamelin
- 16.0 Correspondance
- 17.0 Varia ...
- 18.0 Période de question(s)
- 19.0 Levée de la séance ordinaire

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL
Séance ordinaire du 11 février 2015

2015-03-30

Il est proposé par M. Daniel Lussier, appuyé par M. Normand Lefebvre et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2015, tel que rédigé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

2015-03-31

Il est proposé par M. Jean-Guy Hamelin, appuyé par Mme Sylvie Gagnon-Breton et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer ci-après énumérés.

LISTE DES COMPTES

1.	Receveur général du Canada (DAS)	7 165,00\$
2.	Ministre du revenu (DAS)	15 485,86
3.	Mégaburo Inc. (contrat service photocopieur)	234,89
4.	Targo communications (internet)	103,42
5.	Visa Desjardins	117,43
6.	Axep (dépanneur)	60,60
7.	Danny Deragon (formation de pompiers)	2 316,00
8.	Pétro-Canada St-Rémi (essence)	235,04
9.	Municipalité de Saint-Michel (taxes foncières)	1 009,97
10.	Evimbec Limitée (contrat évaluation)	32 911,68
11.	Services Monde vert Inc. (contrat collecte des ordures)	73 894,71
12.	Recy-Compact Inc. (contrat collecte recyclage)	49 124,24
13.	Martech (signalisation piste cyclable)	4 528,00
14.	Alarme SPL Atout Inc. (système d'alarme)	103,48
15.	AGRCQ (inscription colloque cours d'eau)	517,39
16.	ADGMRCQ (cotisation 2015)	698,13
17.	Ordre des urbanistes du Québec (cotisation 2015)	653,17
18.	Viau Ford Inc. (réparation du véhicule)	103,43
19.	Bell Canada (téléphone)	341,78
20.	Desjardins, sécurité financière (assurance-groupe)	4 383,53
21.	Petite caisse (poste et manutention)	141,54
22.	Délisle, Jacques (MRC, comités)	529,00
23.	Duteau, Robert (MRC, comités, Estacade)	762,00
24.	Gagnon-Breton, Sylvie (MRC, comités)	592,00
25.	Hamelin, Jean-Guy (cours d'eau)	233,00
26.	Lefebvre, Normand (MRC, comité)	296,00
27.	Lussier, Daniel (MRC, comités)	529,00
28.	Somerville, Drew (MRC, comité)	296,00
29.	Trottier, Lise (MRC, comités)	384,31
30.	Viau, Paul (MRC, comités, CRE, autres)	2 184,00
31.	Boyer, Normand (MRC, comité)	296,00
32.	Racette, Daniel (MRC, comités)	359,00
33.	Viau, François (MRC, comité)	296,00
34.	Déneigement Gabriel Hamelin (déneigement 2014-2015)	4 254,10

POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ
PACTE RURAL
PLAN DE MISE EN ŒUVRE (RAPPORTS)

2015-03-32

Considérant l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et la MRC des Jardins-de-Napierville, de produire différents rapports du plan de mise en œuvre dans le cadre du Pacte rural;

Par conséquent, il est proposé par M. Clément Lemieux, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu unanimement :

D'adopter le rapport annuel d'activités 2014;

D'adopter le rapport final des engagements financiers 2007-2014;

D'adopter le bilan de l'activité publique de participation citoyenne 2014;

D'adopter le plan d'action 2015 (politique nationale de la ruralité 2014-2024);

D'autoriser la transmission des différents documents au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

M. Paul Viau, Préfet et maire de la municipalité du Canton de Hemmingford se retire de la table des délibérations et mentionne aux membres du Conseil de la MRC qu'il est en conflit d'intérêts et ce, pour le sujet de discussion concernant le projet de demande d'aide financière dans le cadre du Pacte rural pour le projet Coop de Solidarité-Santé Hemmingford et région relativement au projet de démarrage des services en santé de la Coop Solidarité-Santé Hemmingford et région.

M. Clément Lemieux, préfet-suppléant prend la présidence de la table des délibérations pour le prochain point de l'ordre du jour considérant que M. Viau s'est retiré des délibérations pour le prochain point à l'ordre du jour.

AIDES FINANCIÈRES – PACTE RURAL

2015-03-33

Considérant les demandes pour des aides financières dans le cadre du pacte rural et que lesdites demandes sont conformes au plan de travail de la politique de la ruralité;

Par conséquent, il est proposé par M. Daniel Lussier, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu unanimement que le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville approuve et octroie les aides financières pour les projets suivants :

Organisme : Coop de Solidarité-Santé Hemmingford et région

Projet : Démarrage des services en santé de la Coop Solidarité-Santé Hemmingford et région

Coût du projet : 412 449\$

Aide financière accordée : 134 449\$ (enveloppe de projets territoriaux 2014)

Organisme : Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

Projet : Financement des équipements de la Compétition d'athlètes de force Louis-Cyr 2015

Coût du projet : 20 000\$

Aide financière accordée : 10 000\$ (enveloppe de projets municipaux)

M. Paul Viau, Préfet et maire de la municipalité du Canton de Hemmingford reprend la présidence de la table des délibérations pour la suite de la séance du conseil de la MRC.

TRAVAUX SENTIER DU PAYSAN ATTESTATION DU RAPPORT DE RÉALISATION AU MTQ

2015-03-34

Il est proposé par Mme Lise Trottier, appuyé par M. Clément Lemieux et résolu unanimement que la MRC des Jardins-de-Napierville approuve le rapport de réalisation et atteste que lesdits travaux réalisés sont conformes à ceux décrits dans la demande d'aide financière et ayant fait l'objet de l'approbation des ingénieurs du ministère des Transports.

RÉALISATIONS 2014 AIDE FINANCIÈRE MRC - MAMOT

2015-03-35

Il est proposé par Mme Lise Trottier, appuyé par M. Jean-Guy Hamelin et résolu unanimement d'approuver le rapport de réalisation 2014 des principales activités (plan d'actions) relativement au programme d'aide financière aux MRC conformément à l'entente de gestion signée en mars 2011 concernant le Programme d'aide financière aux MRC entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la MRC des Jardins-de-Napierville.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ – 2014 SCHÉMA COUVERTURE DES RISQUES INCENDIE

2015-03-36

Considérant que le schéma de couverture de risques incendie de la MRC des Jardins-de-Napierville est entré en vigueur le 25 mai 2012;

Considérant que la MRC doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

Considérant que le rapport annuel 2014 a été produit par la MRC des Jardins-de-Napierville selon les informations fournies par les directeurs des services de sécurité incendie des municipalités du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville;

Considérant que la MRC des Jardins-de-Napierville a pris connaissance du rapport annuel d'activité de l'an 2014;

Par conséquent, il est proposé par M. Normand Lefebvre, appuyé par M. Jacques Délisle et résolu unanimement :

Que la MRC des Jardins-de-Napierville adopte le rapport annuel d'activité 2014 en lien avec le schéma de couverture de risques incendies.

Que copie de la présente résolution et du rapport annuel d'activité 2014 soit transmise au ministère de la Sécurité publique.

COURS D'EAU GIBEAULT-DÉLISLE **AUTORISATION DE TRAVAUX**

2015-03-37

Autorisation des travaux relatifs au cours d'eau Gibeault-Délisle situé dans la municipalité de Saint-Michel en la MRC des Jardins-de-Napierville.

Considérant l'article 106 de la Loi sur les compétences municipales qui donne le pouvoir aux MRC de réaliser des travaux permettant la création, l'aménagement ou l'entretien d'un cours d'eau;

Considérant que le cours d'eau Gibeault-Délisle est sous la compétence exclusive de la MRC des Jardins-de-Napierville;

Considérant qu'après audition des contribuables intéressés lors d'une assemblée et examen au mérite du projet d'entretien du cours d'eau Gibeault-Délisle, il y a lieu d'ordonner les travaux proposés;

Par conséquent, il est proposé par M. Jean-Guy Hamelin, appuyé par M. Jacques Délisle et résolu unanimement :

QUE la MRC des Jardins-de-Napierville autorise les travaux dans le cours d'eau Gibeault-Délisle, et en conséquence décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 OBJET

La présente résolution vise à permettre la réalisation de travaux d'entretien et de nettoyage dans le cours d'eau Gibeault-Délisle touchant au territoire de Saint-Michel en la MRC des Jardins-de-Napierville.

ARTICLE 3 SITUATION DES TRAVAUX

Les travaux d'excavation de sédiments du cours d'eau Gibeault-Délisle seront effectués entre les chaînages 2+400 à 2+750, 2+900 à 3+625, 4+125 à 5+400 et 5+750 à 7+100 pour une longueur totale de 3 700 mètres. Dans les sections où il n'y aura pas d'excavation, du débroussaillage pourra être fait si nécessaire. La majorité des ponceaux devront être changés car la plupart sont d'anciens réservoirs. Quatre (4) ponceaux d'environ trente (30) mètres, longeant la rue Principale, sont affaissés et seront changés à même le projet car ils ont été posés par le Ministère des Transports du Québec (MTQ) et empêchent le glissement de maisons vers le cours d'eau. Ces quatre (4) ponceaux sont situés aux chaînages 2+650, 2+895, 3+040 et 3+235.

ARTICLE 4 EXÉCUTION DES TRAVAUX

Les travaux seront exécutés en suivant les indications des plans, profils, du devis descriptif 2015-01 de Pleine-Terre et conformément aux directives qui pourraient être données au cours de la marche des travaux.

Les présents travaux décrétés sont des travaux d'entretien et de reprofilage afin de redonner au cours d'eau un écoulement régulier tout en appliquant des mesures de protection (ex. : perré, sortie de drainage, sortie de fossé, intersection de deux cours d'eau, angles dans le cours d'eau, ensemencement des talus et bande riveraine).

ARTICLE 5 RÉPARTITION DU COÛT DES TRAVAUX

Le coût des travaux de construction, de réparation, d'entretien, à l'exception des travaux à faire sur la propriété d'une compagnie de chemin de fer qui, en vertu de la Loi doivent être faits et entretenus par ladite compagnie, sera imposé par une quote-part suffisante à chaque municipalité concernée, dans les proportions établies à partir des superficies contributives des terrains situés sur leur territoire respectif. Il en sera de même des indemnités, dommages-intérêts, frais légaux et autres dépenses pouvant résulter de l'exécution de la présente résolution.

Cours d'eau Gibeault-Délisle

Municipalité	%
Saint-Michel	99,28%
Saint-Rémi	0,72%

ARTICLE 6 RÉPARTITION DES COÛTS SPÉCIFIQUES

Malgré les dispositions citées plus haut, les coûts spécifiques soit les frais, les dépenses et honoraires professionnels spécifiquement engagés pour solutionner un cas particulier ou un refus de donner accès à sa propriété moyennant, s'il y a lieu, les compensations prévues à raison desquels ils sont encourus. Lorsqu'ils sont encourus pour plus d'un terrain, ils sont répartis sur les terrains concernés au prorata de leur superficie contributive à manière prévue à la Loi pour le recouvrement des taxes municipales.

ARTICLE 7 PONTS ET PONCEAUX

Sauf les cas autrement réglés par la Loi, les ponts et ponceaux ne devront en aucune façon altérer le lit du cours d'eau ni nuire au libre passage des eaux.

Les ponts et ponceaux existants sur le cours d'eau et dont l'enlèvement, le déplacement ou la réfection sera nécessaire, devront être enlevés, déplacés ou refaits en conséquence, par ceux qui y sont tenus. Les ponts devront avoir les dimensions minimales suivantes :

Du début des travaux au chaînage 2+400 jusqu'à la Branche 8 :

Hauteur libre :	1 900 mm
Largeur libre :	2 400 mm
Diamètre équivalent :	2 400 mm

De la Branche 8 à montée Lambert

Hauteur libre :	1 500 mm
Largeur libre :	1 800 mm
Diamètre équivalent :	2 100 mm

Sous montée Lambert

Hauteur libre :	1 500 mm
Largeur libre :	1 800 mm
Diamètre équivalent :	2 400 mm

De la montée Lambert à Branche 4

Hauteur libre :	1 500 mm
Largeur libre :	1 800 mm
Diamètre équivalent :	1 800 mm

Branche 4 jusqu'à fin des travaux chaînage 7+080

Hauteur libre :	1 350 mm
Largeur libre :	1 650 mm
Diamètre équivalent :	1 650 mm

TRAVAUX COURS D'EAU GIBEAULT-DÉLISLE OCTROI DE CONTRAT

2015-03-38

Considérant une demande d'appel d'offres sur SE@O, de même que les soumissions reçues :

• Georges Noël & Fils Ltée	81 172,35\$
• Les Entreprises CJRM Inc.	112 796,00\$
• Les Constructions M. Morin inc.	112 851,41\$
• Alide Bergeron & fils Ltée	126 175,29\$
• Béton Laurier Inc.	133 238,78\$
• SAHO Construction Inc.	341 886,21\$

Par conséquent, il est proposé par M. Clément Lemieux, appuyé par M. Normand Lefebvre et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit à l'entrepreneur « Georges Noël & Fils Ltée » pour un montant de quatre-vingt-un mille cent soixante-douze dollars et trente-cinq sous (81 172,35\$), toutes taxes incluses, conformément aux devis et cahier des charges numéro 2015-01 de Pleine-Terre et ce, pour exécuter les travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Gibeault-Délisle.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat avec ledit entrepreneur.

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT MME KASSANDRA ROCHEFORT

2015-03-39

Il est proposé par Mme Lise Trottier, appuyé par M. Daniel Lussier et résolu unanimement d'embaucher Mme Cassandra Rochefort pour un poste d'agente de développement et ce, à partir du 15 mai 2015, notamment pour le remplacement du congé de maternité de Mme Filion.

M. Jean-Guy Hamelin, maire de la municipalité de Saint-Michel se retire de la table des délibérations et mentionne aux membres du Conseil de la MRC qu'il est en conflit d'intérêt pour le prochain point de l'ordre du jour.

STAGE EN URBANISME
M. ALEXANDRE HAMELIN

2015-03-40

Il est proposé par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Ronald Lécuyer et résolu unanimement d'embaucher M. Alexandre Hamelin pour un stage en urbanisme rémunéré, soit un salaire de 16\$/heure débutant le 27 avril 2015.

M. Jean-Guy Hamelin reprend son siège à la table du Conseil de la MRC pour les prochaines délibérations.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 11 MARS 2015

2015-03-41

Il est proposé par Mme Sylvie Gagnon-Breton, appuyé par M. Normand Lefebvre et résolu unanimement de lever la séance ordinaire de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville, tenue ce 11^e jour de mars 2015 à 20h55.

Paul Viau, Préfet

Nicole Inkel, directrice générale et
secrétaire-trésorière